L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 4 DECEMBRE 1873. 47me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS,
JEUDI 4 DECEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par Placide J. Spéar, rue Bourgogne, entre St-Philippe et Ursulines. Meubles, machine à coudre, etc.

Par E. Roger & Co., dans leurs salles d'encan — Bottes, souliers et brodequins.

Par Francis Fernandez, coin Conti et Passage de la Bourse. Meubles.

Par Albert Paul, au No 40 de la rue Royale — Fonds d'un magasin de modes et d'articles de fantaisie.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 35 de la rue de Chartres — Linge de clientèle, lingerie fine, parapluie, chapeaux, casquettes, etc.

Par D. E. Morphy, sur la Levée, en face de la rue Douane — Farine. Aussi, aux Nos 108 et 110 de la rue des Magasins — Bacon, jambons, épaules et plats-côtés.

ATTENTION!

Bacon, Jambon salé sec et Epaules. — Voir l'annonce de D. E. Morphy, encanteur.

Farine. Farine. — Voir l'annonce d'encan de D. E. Morphy.

Articles de Chine. — Voyez l'annonce d'encan d'Hoffman, Marks & Co., pour samedi.

Présents de Noël. — Vendus par Hoffman, Marks & Co., Samedi. Voyez l'annonce.

SPECTACLES.

Jeudi, 4 Décembre 1873.

OPERA. — Le Trouvère et le Piano de Berthe.

ACADEMIE. — Bertha, the Sewing Machine Girl of New York.

Le Message du Président.

Jamais, peut-être, la république des Etats-Unis n'a eu plus besoin d'avoir à la tête de son gouvernement, des hommes d'Etat réellement dignes de ce nom, car jamais, sauf lors de la sécession, la république ne s'est trouvée en présence de difficultés plus dangereuses pour son avenir et sa prospérité ; malheureusement, le Président Grant qui n'est pas lui-même un homme d'Etat, ne s'est entouré que de conseillers pris parmi les politiciens de second ou de troisième ordre de son parti et le Message, rédigé par eux, vient de nous donner une triste et nouvelle preuve de leur nullité.

Rarement un président a eu à traiter dans sa communication annuelle au Congrès, un plus grand nombre de questions importantes, de questions vitales pour le pays, et rarement nous avons eu un plus triste assemblage de platitudes et d'ineptties, empreintes d'un esprit de parti plus déplorable.

Deux questions principales préoccupaient l'opinion publique. On attendait avec anxiété ce que le gouvernement allait dire sur l'affaire du *Virginius* et l'exposé de ses vues sur la crise financière, sur les moyens d'y remédier et sur les mesures à prendre pour prévenir le retour d'une panique aussi désastreuse. Occupons nous d'abord de l'affaire du *Virginius* :

"Le secrétaire d'Etat Fish commence par mettre dans la bouche du Président une tirade aussi déplacée que peu justifiée contre toute une classe d'habitants de l'île de Cuba. Depuis l'émancipation des esclaves aux Etats-Unis, nous croyions en avoir fini avec cette hypocrite croisade yankee en faveur de l'abolitionisme. Il paraît que non. La croisade à peu près terminée dans ce pays, le parti républicain n'aurait plus de raison d'être, il lui faut donc la continuer à l'extérieur pour justifier son existence et son maintien au pouvoir.

Tous ceux qui suivent les affaires de Cuba savent quels sacrifices en hommes et en argent l'Espagne a dû faire depuis cinq ans, pour maintenir l'île sous sa dépendance. Un journal de la Havane disait dernièrement qu'il y avait 97,000 volontaires dans l'île outre les troupes régulières. Nul n'ignore que les Cubains, même ceux qui n'approuvent pas l'insurrection, feraient tous volontiers le sacrifice de leurs intérêts pour obtenir l'indépendance de la colonie. Eh bien! suivant le président ou son ministre, ce sont les planteurs cubains, ces affreux esclavagistes, ces aristocrates, ces infâmes réactionnaires (on n'eût pas mieux dit dans un club communard de Belleville) qui contrôlent le gouvernement républicain de Madrid, au point de forcer Castelar, homme humain et libéral par excellence, à employer des forces considérables de terre et de mer — dont la république aurait tant besoin dans la péninsule — pour leur imposer le joug de l'Espagne. Ce sont ces aristocrates qui exigent le maintien des volontaires espagnols dont on connaît la tendresse pour tout ce qui est cubain, qui inspirent les capitaines généraux envoyés par la mère patrie et les gouverneurs impitoyables comme Buriel! En vérité, on ne saurait imaginer des assertions plus niaisement contraires à la vérité.

Après cette homélie, digne d'un révérend yankee quelconque, le Président expose d'une façon aussi incomplète qu'inexacte l'affaire du *Virginius*.

Le *Virginius* est parti de New-York, le 26 septembre 1870, comme navire américain, sous pavillon américain et il a été pris le 31 octobre 1873, plus de trois ans après. Dans cette période, ajoute le message, il n'est jamais revenu dans les eaux américaines. Sur le point de savoir si le navire a, oui ou non, cessé d'être américain et d'avoir droit à la protection des Etats-Unis, et quelle était sa nationalité le jour de la capture, pas un mot. Le message ne parle pas davantage des réserves qu'aurait faites le gouvernement espagnol et du délai qu'il aurait demandé jusqu'au 25 décembre, afin d'éclaircir ce point important. Il doit évidemment rester un doute sur la portée des concessions faites par l'Espagne puisque le Président veut attendre le texte écrit de la correspondance pour la communiquer.

Réellement, nous nous attendions à tout autre chose sur la question du *Virginius* qu'aux maigres explications présentées dans le message. Mais le président Grant a encore tellement "the negro on the brain" qu'il termine ses observations sur l'affaire du *Virginius* par l'étonnante assertion qui suit :

En laissant ce sujet de côté pour le présent, je désire renouveler l'expression de ma conviction que l'existence de l'esclavage africain à Cuba est une cause principale de la condition lamentable de l'île. Je ne doute pas que le Congrès ne partage avec moi l'espoir que l'esclavage disparaîtra bientôt et que la paix et la prospérité suivront l'abolition.

Ainsi, l'abolition de l'esclavage, telle est la seule préoccupation du gouvernement de Washington. Si les Cubains avaient compté sur quelques mots de sympathie en faveur de leur cause, ils doivent être singulièrement désappointés. Que Castelar abolisse d'un trait de plume l'esclavage à Cuba et qu'il envoie ensuite renforts sur renforts pour maintenir l'île sous la dépendance de l'Espagne, qu'il arme même les nègres pour réduire les Cubains à l'obéissance, et tout sera pour le mieux. La république espagnole ne ferait, d'ailleurs, en cela, que suivre l'exemple donné par la république des Etats-Unis.

Le message annonce que le gouvernement de Madrid a promis de prendre des mesures pour punir ceux qui auront été coupables d'actes de violence, mais il ne dit pas s'il est vrai que ce gouvernement ait, en apprenant la prise du *Virginius*, télégraphié aux autorités de Cuba d'exécuter strictement la loi. Le président ne daigne même pas informer officiellement le peuple américain de ce fait important qu'il n'y a eu que 37 exécutions et non 135 comme on l'a laissé croire pendant tout [illegible] c'est par une dépêche particulière [illegible] apprenons que le commandant [illegible] *Juniata* a visité 101 prisonniers du *Virginius*.

Le président ne voulant pas s'exposer à un nouvel échec sur la question de Saint-Domingue, se contente de transmettre, sans commentaires, la demande de protectorat adressée aux Etats-Unis par cette république. Mais cette réserve ne donnera le change à personne, car on sait tout l'intérêt que M. Grant et quelques uns de ses amis particuliers ont à prendre pied sur le territoire de Saint-Domingue. Il y a d'abord beaucoup de noirs dans cette île et cela suffirait à expliquer la sollicitude du président de ce côté.

Cette tendresse de M. Grant pour la race de couleur se retrouve dans le trait final du message. Il recommande au Congrès "l'adoption d'une nouvelle loi pour mieux assurer les droits civils que la liberté aurait dû mais qu'elle n'a pas efficacement assurés aux esclaves affranchis."

Si le peuple américain n'était pas suffisamment saturé de la question noire, il en aura à satisfaction, en lisant le message.

En revanche, il n'y a pas un mot dans le message sur la déplorable condition à laquelle le régime des carpet-baggers a réduit une grande partie de la population blanche du Sud, pas un mot sur les réclamations du peuple de la Louisiane contre l'escamotage électoral commis, en novembre 1872, par une coalition de certains officiers fédéraux avec les candidats battus. Le président Grant ne daigne pas condescendre à s'occuper de pareilles misères; l'esclavage des noirs est aboli en Louisiane, que lui importe la servitude des blancs?

Cependant, le président veut bien recommander une amnistie générale, par le motif qu'il reste si peu de rebelles vivant encore et non amnistiés, après huit ans de paix, que le gouvernement peut, sans inconvénient, se montrer grand et généreux.

M. Grant ne s'oublie pas dans son message. Non content de l'amendement sur le mode d'élection du président et du vice-président, amendement qui pourra faciliter sa réélection, il en suggère deux autres, dont l'objet est une extension des pouvoirs du président. Ce qu'il dit sur la facilité avec laquelle on glisse dans les bills d'allocation, pendant les dernières heures d'une session, des dispositions qui n'ont d'autre objet que le gaspillage des deniers publics, est d'ailleurs, parfaitement juste.

Nous réservons nos commentaires sur la partie du message relative à la crise financière, la question méritant d'être traitée à fond, mais, nous devons, en attendant, signaler les contradictions que renferme l'exposé de vues contenu dans le message, et l'étrangeté de sa conclusion.

Le message commence par dire que nous n'aurons pas de prospérité permanente tant qu'on ne sera pas revenu aux paiements en espèces, puis, au lieu de proposer des mesures dans ce but, il ajoute plus loin que "l'expérience de la panique récente a prouvé que le signe d'échange (currency) du pays, basé comme il l'est sur le crédit du pays, est le meilleur qui ait jamais pu être imaginé". A peine a-t-il commis cette première contradiction, qu'il en commet une autre en critiquant le peu d'élasticité de la circulation et en proposant comme remède une extension facultative de la circulation des banques nationales.

Mais, à peine a-t-il proposé d'accorder ces facilités aux banques nationales au moyen de comptoirs d'échanges (Clearing houses) qu'il semble frappé de l'idée qu'après tout, avec ces Comptoirs d'échange, il vaudrait, peut-être mieux, retourner au système des banques libres avec certaines garanties.

Puis, comme perdu dans ses hésitations sur le meilleur système à adopter, le Président avoue naïvement qu'il n'a pas assez réfléchi pour donner une recommandation positive, et il finit par rejeter sur le Congrès la responsabilité des mesures à prendre, en assurant que les décisions du Congrès sur ce sujet auront l'approbation cordiale de l'Exécutif, ce qui est assurément une preuve de confiance et de docilité, mais ce qui n'éclaire pas beaucoup le Congrès et le pays sur les moyens de sortir de la crise.

Ainsi, une crise épouvantable est venue jeter le désarroi dans toutes les affaires financières et commerciales du pays et a causé déjà une immense misère en arrêtant la production industrielle et en privant de travail des centaines de mille d'ouvriers, et, depuis le mois de septembre, le Président et ses ministres n'ont pas eu le temps de réfléchir assez sur les causes de la crise et sur les moyens d'y remédier, et ils se présentent devant le Congrès comme des écoliers pris en faute ne sachant que dire. C'est triste, profondément triste que le gouvernement d'un grand pays en soit réduit à faire un pareil aveu d'ignorance et d'impuissance.

Telle est notre première impression sur ce document qui ne renferme pas moins de 12,500 mots, mais qui est presque complètement vide des suggestions que le pays était en droit d'attendre de ses gouvernants dans les circonstances critiques qu'il traverse.

THÉATRE DE L'OPÉRA. — A la demande générale, *Le Trouvère* sera donné ce soir. Outre que cette œuvre célèbre de Verdi a toujours joui d'une popularité toute particulière à la Nouvelle-Orléans, elle emprunte un attrait nouveau au talent de MM. Devoyod et Gadilhe, de Mmes Furch-Madier et Denaiu.

Le spectacle commencera par le *Piano de Berthe*.

Miss Multon, la jolie pièce en trois actes, qui a été si bien jouée dimanche par MM. Linge et Fournier, par Mmes Blainville, Beauregard et Thiébaut, sera représentée en matinée samedi. Le spectacle comprendra aussi *Le 66*, opéra bouffe.

Très prochainement *Les Mousquetaires de la Reine, Robert le Diable, Charles VI, La Muette de Portici, Barbe Bleue.*

A partir de ce jour entre le premier et le second actes des opéras, il y aura vingt minutes d'entr'acte.

ACADÉMIE DE MUSIQUE. — La représentation donnée en matinée, hier, à ce théâtre, avait attiré beaucoup de monde. Dès onze heures, les dames et les enfants affluaient dans la salle, et à midi, au lever du rideau, pas un siége n'était vacant.

La pièce *Bertha, the Sewing Machine Girl of New York*, a été parfaitement rendue, et les artistes ont été fréquemment applaudis. Immédiatement après la représentation, le tirage de la loterie a eu lieu, et le No 605, qu'une dame du parquet avait acheté, a gagné la machine à coudre. Le succès de cette première matinée engagera probablement M. Bidwell à en donner une semblable prochainement.

BIBLIOGRAPHIE. — La maison de librairie, Sheldon & Co., de New-York, publie en ce moment une série de romans pleins d'intérêt. Nous citerons entre autres *Miss Forrester*, par Mme Annie Edwards, et *The Rose of Disentis*, traduit de l'allemand par James J. D. Trenor. M. J. A. Gresham, libraire, No. 93 rue du Camp, a reçu des exemplaires de ces deux ouvrages.

SALON DE COIFFURE. — Nous appelons l'attention des dames sur l'annonce de M. Charles Trouilly, rue de Chartres 37, au coin de la rue Bienville, où se fait remarquer un très élégant établissement pour la manufacture des cheveux et des perruques. L'assortiment de parfumeries, corsets, rubans, etc., qui est ordinairement fort beau, a été encore enrichi par divers articles choisis en Europe par Mme Charles, qui est revenue ici depuis quelques jours et qui offre aux dames un choix extraordinaire de cristaux, peignes, brosses et objets de fantaisie, ainsi que la fameuse *Eau tonique* pour les cheveux, de Charles Trouilly. Voyez l'annonce.

☞ Dans cette saison de l'année où tant de gens sont affectés de rhume, nous appelons l'attention publique sur le Cherry Pectoral d'Ayer, comme un remède certain, non-seulement contre la toux et le rhume, mais encore contre toutes les affections des poumons ou de la gorge. Après en avoir usé dans notre famille pendant nombre d'années, nous pouvons parler de son efficacité d'après notre expérience personnelle. Il peut y avoir d'autres remèdes qui soient bons, mais celui-ci nous a toujours paru le meilleur. Ses qualités sont uniformes et entièrement satisfaisantes. Il est agréable à prendre et chaque famille devrait toujours en être pourvue pour se protéger contre des maux qui ne semblent pas sérieux au début, mais qui deviennent graves, dangereux même, s'ils sont négligés. (*N. Y. Register.*)

Un épisode de la carrière du "Virginius."

Le *Virginius* est sorti du port de New-York, le 26 septembre 1870, sous pavillon américain et avec des papiers portant qu'il était enregistré comme bâtiment américain, appartenant à un citoyen américain, M. Patterson. Depuis, le *Virginius*, au dire du message, n'est pas rentré dans les eaux américaines et il s'est livré à un genre de trafic qui a abouti à sa capture par un croiseur espagnol. On sait que le président Grant a demandé que le *Virginius* fût rendu et que le gouvernement espagnol a accédé à cette demande. Ce serait le cas pour M. Patterson de se montrer et de réclamer sa propriété, mais M. Patterson reste invisible et introuvable; quelques incrédules vont jusqu'à douter de son existence, et le message est muet sur ce point.

Pendant les trois années de sa carrière aventureuse, le *Virginius* a fait plusieurs fois parler de lui, et voici un document qui jette quelque jour sur un épisode dont les journaux ont dit quelques mots à l'époque :

C'est une lettre adressée par le commandant d'un navire de guerre espagnol au consul américain à Aspinwall, à propos du *Virginius* qui se trouvait au port d'Aspinwall.

Steamer de guerre espagnol *Basco*,
Aspinwall, 27 juin 1872.

Monsieur : J'ai eu l'honneur, depuis mon arrivée dans le port, d'envoyer au commandant de la corvette *Kansas*, de votre nation, deux communications officielles qui avaient pour objet, d'abord de savoir si le *Virginius* pouvait légalement arborer le pavillon de l'Union après avoir commis un acte de piraterie sur la côte de Cuba.

Ayant reçu une réponse affirmative je lui ai adressé une seconde communication dans laquelle je réclamais, pour des raisons y contenues, qu'il exigeât que le *Virginius* amena le pavillon des Etats-Unis qu'il ne pouvait arborer sans qu'il en résultat une grande responsabilité pour le gouvernement des Etats-Unis.

Cette communication ayant amené une réponse négative, je me trouve forcément dans la nécessité de m'adresser à vous pour voir si votre sentiment de justice ne me fera pas obtenir plus de succès. Au nom du gouvernement espagnol, je dénonce le steamer *Virginius* comme pirate, et je vous demande que, prenant en considération les bonnes relations qui existent entre les deux pays, vous ordonniez que le dit bâtiment soit envoyé aux Etats-Unis pour y être jugé devant vos propres cours, auxquelles l'Espagne enverra les preuves qu'elle a en sa possession, avec l'engagement que si ces preuves ne sont pas suffisantes pour faire condamner le *Virginius*, alors, comme représentant du gouvernement espagnol, j'engage cette nation à payer tous les dommages qui résulteront de sa détention. Je suis, etc.

JOSÉ M. AUTRAN.

L'offre fut rejetée par le consul américain, mais, s'il est exact que l'Espagne ait les preuves dont parle le commandant Autran, il est probable qu'elle les fera valoir dans le délai qu'elle a stipulé et alors que feront les Etats-Unis?

SECOURS A LA FAMILLE DU CAPITAINE FRY.

On ne lira pas, nous en sommes sûrs, sans attendrissement la lettre suivante que nous adresse M. D. M. Hollingsworth. La mort du capitaine Fry, exécuté à St-Yago de Cuba, a plongé son intéressante famille dans la plus profonde détresse, et il s'agit de la secourir. M. Hollingsworth, marchand de voitures, met un de ses plus élégants buggies en loterie, et se propose, si tous les billets sont placés d'ici au 23, de procéder au tirage le 24, et de verser le produit de la tombola, le lendemain, jour de Noël, entre les mains de la malheureuse famille. Il ne s'agit pas ici d'une question de droit international, mais d'un acte de charité chrétienne. La fin tragique du capitaine Fry laisse sa femme et ses enfants dans le plus complet dénuement, et leur infortune mérite certainement toutes nos sympathies.

Voici la lettre de M. Hollingsworth :

NLLE-ORLÉANS, 2 décembre 1873.
Aux Editeurs de l'*Abeille* :

Messieurs — Apprenant que la veuve et les enfants de feu le capitaine Joseph Fry, si aimé et si regretté parmi nous, sont dans la détresse, et qu'il est urgent de leur venir en aide, je propose de mettre immédiatement en loterie, à leur intention, un de mes buggies les mieux conditionnés, les plus légers et les plus élégants. Je ferai imprimer, numéroter et timbrer les billets, et j'en ferai un dépôt aux bureaux des journaux, des banques, des compagnies d'assurances, des hôtels et des établissements publics. Si grâce au concours que je sollicite, je parviens à les placer tous d'ici au 23 décembre, le tirage aura lieu le lendemain, 24, et le produit de la loterie sera versé, le *jour de Noël*, entre les mains de la famille si cruellement éprouvée.

J'ai l'intention de limiter le prix des billets à une piastre chacun, afin que tous ceux qui désirent concourir à cette œuvre charitable puissent le faire avec l'assurance que, tout en secourant ici bas une famille privée de la protection de son chef, ils témoigneront par leur acte de leur respect pour la mémoire d'un de nos plus nobles et de nos plus braves Louisianais, dont le dernier vœu a été de mourir pour sauver ses compagnons.

Agréez, messieurs, etc.

D. M. HOLLINGSWORTH.

Linge de dessous, chaud, pour messieurs, vêtements confectionnés pour jeunes garçons et pour enfants, et articles de fantaisie, le tout à un grand bon marché, chez B. T. Walshe, 110, Canal.

GRANDE FAILLITE A LYON.

Les journaux lyonnais publient de tristes détails sur la déconfiture de M. Page, syndic de la compagnie des agents de change de Lyon.

C'est sous le poids des plus folles spéculations que succombe M. Page. Très grand partisan de l'idée royaliste, il s'était engagé dans d'énormes proportions en vue des négociations entamées à Frohsdorf.

Le passif constaté à ce jour dépasse 3 millions.

Jouissant comme chef de sa corporation d'un crédit illimité, M. Page était dépositaire de titres et de capitaux appartenant à sa clientèle pour une somme très considérable. Ces valeurs ont presque totalement disparu, et une foule de petits capitalistes et de petits rentiers vont se trouver ruinés complètement.

L'émotion est très grande à Lyon, et de tous côtés arrivent chez les confrères de M. Page des demandes de remboursement de dépôts et de restitution de titres.

L'importance du déficit prévu ne permet pas de supposer que la Compagnie des agents de change de Lyon puisse se déclarer débitrice solidaire des fonds détournés par son syndic.

Ainsi que le prescrit le Code pénal, plus sévère à bon droit vis-à-vis des négociants ordinaires, l'accusation portée contre M. Page est une accusation de banqueroute frauduleuse.

Cet agent est d'ailleurs en fuite.

On pense qu'il s'est réfugié en Suisse et qu'une procédure d'extradition va être entamée contre lui avec le gouvernement helvétique.

— Quelques chiffres utiles à relever dans la *Patrie* :

Samedi, sur la seule nouvelle que la commission était défavorable à la prolongation des pouvoirs du maréchal de Mac-Mahon telle qu'on la proposait, la Bourse baissait, à deux heures, de 1 fr. 10.

Au mois de mai dernier, la démission et la chute de M. Thiers furent saluées, au contraire, par une hausse dont voici les chiffres.

3 0/0 comptant — hausse		1 55
à terme	id.	1 70
4 1/2 comptant — hausse		1 75
5 0/0 (1872) comptant — hausse		1 95
à terme	id.	2 15
5 0/0 (libéré) comptant — hausse		2 95
à terme	id.	1 95

Ces deux résultats si différents suffiront à montrer le degré de confiance qui s'attache à l'un et à l'autre des deux personnalités. Si le Maréchal est seulement combattu, on baisse; quand M. Thiers tombe, on célèbre sa chute par une hausse générale.

— Le vice-amiral Cecille vient de mourir chez son gendre, commissaire en chef de la marine, à Saint-Servan.

Le vice-amiral Cecille, né à Rouen le 16 octobre 1787, était âgé de 86 ans. Entré dans la marine sous le premier empire, il devint vice-amiral en 1847.

En 1848 et 1849, M. Cecille représenta la Seine-Inférieure dans les assemblées constituante et législative, où il vota constamment avec la droite.

Grand-officier de la Légion d'honneur en 1849, membre du conseil d'amirauté en 1852, sénateur en 1853, il fut nommé président des invalides de la marine en 1868.

— Une jolie observation échappée au *Monde* — je dis échappée!

En France, où les gouvernements définitifs ne durent que dix-huit ans, les gouvernements provisoires ne sauraient avoir une longue existence.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Chemin de fer Robinson Boulevard et Blanche. — Cette nouvelle voie urbaine, construite dans le courant de l'été dernier, a été inaugurée hier, mercredi. Les voitures, moins larges que celles des autres lignes, se distinguent par leurs [illegible] roues divisées en panneaux. La porte de derrière par laquelle on entre et l'on sort, glisse latéralement sur des coulisses au lieu d'ouvrir en dedans et en dehors. Nous avons compté quatorze voitures, sortant toutes des ateliers de John Stephenson, mais le président, M. McClelland, nous a appris qu'il en attendait d'autres, et qu'à leur arrivée, les départs, aux deux extrémités de la voie, auraient lieu de cinq minutes en cinq minutes.

Le chemin longe la rue Erato jusqu'à la rue Carondelet, qu'il suit, ainsi que la rue Bourbon, jusqu'à la rue de l'Esplanade, où il tourne pour atteindre la rue Victoire. Il pénètre dans le Troisième District par la rue Victoire et tourne aux Champs-Elysées, derrière l'ancien dépôt du chemin de fer de Pontchartrain, où se trouvent les remises de la compagnie.

Le retour s'opère par les Champs Elysées, la rue Casacalvo, la rue Royale, la rue St. Charles, la rue Delord, la rue Dryades, la rue Clio et la rue Magnolia, jusqu'à la gare du chemin de fer de Jackson. La station supérieure est située rue Magnolia, entre Clio et Erato.

Toutes les courbes sont en acier.

Le trajet est fort long, des Champs-Elysées à la gare du railroad de Jackson. La voie traverse les quartiers les plus populeux de la ville et, en les rapprochant, offre de grandes facilités à la circulation. Nous espérons que la nouvelle voie urbaine, une des plus importantes qui aient été construites jusqu'à ce moment, réalisera l'attente de ses fondateurs et qu'elle donnera de beaux profits à ses actionnaires.

Un Mystère.

Hier matin, vers dix heures et demie, on a trouvé dans le fleuve, au pied de la rue St. Louis, le corps d'un homme blanc, âgé apparemment de 30 ans et celui d'une femme de couleur, âgée de 60 ans.

L'homme était vêtu d'un habit bleu, d'un pantalon de drap noir, d'un gilet de soie et avait aux pieds des bottines. Il avait deux balafres sur la figure et les cheveux arrachés derrière la tête.

Son costume semble indiquer qu'il appartenait à la classe élevée de la société.

La femme était vêtue d'une robe d'indienne et avait la tête enveloppée d'un mouchoir rouge. On n'a pas trouvé de marques de violence sur sa personne.

Le coroner a été appelé à tenir une enquête et a déclaré que l'homme et la femme s'étaient noyés accidentellement et que le hasard avait réuni leurs corps au même endroit.

Nous avons lieu de croire, cependant, qu'il y a là plus que l'œuvre du hasard et que tout cela cache quelque horrible tragédie.

Une Querelle Sanglante.

Vers onze heures et demie, avant-hier soir, deux Allemands, nommés l'un Jacob Latier et l'autre Jacob Schnable, se sont pris de querelle, au coin des rues Milan et Magazine.

Jacob Latier a reçu trois coups de poignard et a été grièvement blessé.

Schnable s'est esquivé, mais il a été arrêté, hier matin, et conduit en prison.

Un Meurtre à bord du "Lessie Taylor."

Trois matelots, nommés Jules James, John Hébert et A. Camp, employés à bord du "Lessie Taylor," ont été arrêtés avant hier après-midi, à l'arrivée du bateau dans le port, accusés d'avoir jeté à l'eau, devant le débarcadère de Bonnet-Carré, un certain Daniel Butler et de l'avoir noyé.

Les trois misérables ont été logés à la prison de paroisse, en attendant qu'ils comparaissent devant le tribunal de la justice.

Un voleur capturé.

Les officiers Pecora et Pierson, du service secret, ont arrêté, hier matin, vers dix heures et demie, un chevalier d'industrie bien connu, du nom de Théodore George, qui a la réputation de savoir fouiller les poches du prochain avec une dextérité remarquable.

Ce coquin a visité les principaux hôtels des Etats Unis, où il a commis de nombreux vols.

Il est âgé de trente-cinq ans, à peu près, il est grand et robuste et s'habille avec beaucoup d'élégance.

A le voir, on le considérerait comme le plus honnête homme du monde.

Théodore George est maintenant enfermé à la prison du premier precinct de police.

Des voleurs [illegible].

Avant hier soir, après la représentation de l'Opéra, quelques fripons amateurs de musique, mais peu désireux de payer leurs siéges pour assister au spectacle, ont forcé la porte du bureau du contrôleur, situé au rez-de-chaussée, et ont enlevé un paquet de billets d'entrée pour la représentation de ce soir, et quelques jumelles.

Nous sommes curieux de savoir si ces coquins oseront se présenter à l'Opéra avec les billets volés.

Abus de Confiance.

Un personnage répondant au nom de Jeff. Grant a été arrêté hier, accusé d'abus de confiance et de vol, au détriment de Wm. Gordon. Quoiqu'il porte le même nom que le président des Etats-Unis, il n'est pas probable que Jeff. Grant soit un membre de cette nombreuse famille, car, autrement, loin de végéter dans l'oubli, il aurait, incontestablement, quelque emploi lucratif à la douane ou à la poste.

Grand Concert Sacré.

Il y aura, vendredi, le courant, à l'Eglise de l'Immaculée Conception, rue Baronne, un grand concert sacré dont le produit est destiné à acquitter en partie le prix du nouvel autel qui vient d'être terminé. Le concert sera sous la direction de l'habile professeur G. Collignon. Cette fête musicale s'élèvera, d'après ce que nous en avons entendu dire, à la hauteur d'une véritable solennité. On peut se procurer des billets en s'adressant soit au sacristain de l'Eglise, soit au magasin de musique de M. Grünewald ou à celui de M. Elie.

Partie de Billard.

Nous avons reçu de M. Oberlander, agent de M. Charles Lacoume, des billets d'invitation pour une partie de billard qui doit avoir lieu, ce soir, à huit heures, à la Rotonde St-Charles, entre Henry Miller et Frank Maggioli. Il y a un enjeu de deux cents piastres. Miller accorde à Maggioli 200 points sur 800, et le prix d'entrée est de cinquante cents.

Compagnie des Echelles Hope No 3.

Les membres de cette Compagnie du département de l'incendie se sont réunis, hier soir, à leur quartier-général, afin de nommer leurs officiers pour l'année 1874.

Voici les noms des candidats élus :

Président	N. A. Llambias.
Secrétaire	Andy Lynch.
Trésorier	Joe Foster.
Foreman	Mat Cunningham.
1er assistant	F. R. Lane.
2d	A. Touchard.
Grand Marshal	Hon. A. L. Tissot.
Gardien	Joe Oliver.

Délégués à l'Association Charitable des Pompiers : N. A. Llambias, Andy Lynch, Mat Cunningham.

Après les élections, les membres se sont formés en ligne et sont allés donner une sérénade à leur Président qui les a invités à participer à une collation qui avait été préparée pour eux. De là, ils ont parcouru les principales rues de la ville, et en passant devant les bureaux de l'*Abeille*, ils nous ont honoré d'une sérénade pour laquelle nous les remercions sincèrement.

TEMPERATURE. — 3 décembre 1873. Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien

	Fahrenheit.	Centigrades
6 A. M.	71	22
12 M.	80	27
3 P. M.	78	26
6 P. M.	76	25

— M. Eugène Lavisse consacre un article de la *Revue des deux Mondes* à une *Visite au Parlement d'Allemagne*. Le premier *Reichstag* du nouvel empire ne comptait pas moins de huit partis ou plutôt de nuances ; d'abord on compte les *sauvages* (*Wilden*) correspondant aux radicaux, parmi lesquels figurent MM. Schraps et Sonneman, député de Francfort ; le député Bebel siégerait dans leurs rangs s'il n'était sous les verrous.

Puis viennent les progressistes, vétérans de l'idée unitaire, compromis dans les événements de 1848 et 1849, mais depuis l'eau dans leur vin républicain. D'ailleurs il n'y a pas de parti républicain sérieusement organisé en Allemagne; à côté des progressistes figurent les nationaux libéraux, partisans dévoués de prince de Bismarck et de sa politique; je centre composé de gentilshommes et de prêtres représenterait à peu près notre extrême droite comme idées, est le seul qui fasse une opposition sérieuse. Le parti libéral de l'empire et le parti de l'empire rappellent ce qu'on appelait jadis l'opposition dynastique; le parti conservateur tient pour les vieilles idées féodales; enfin les députés polonais occupent un coin spécial, le coin des vaincus; avec eux siège le député du Sleswig, M. Krüger. Un jour sans doute aussi, les députés de l'Alsace-Lorraine se joindront à eux.

— On écrit de Nuremberg à la *Gazette de Francfort* que le libraire Woerlen vient d'être condamné à trois mois et demi de prison pour avoir appelé dans une réunion publique l'empereur d'Allemagne et son chancelier, le sieur Guillaume Hohenzollern et son complice Bismarck.

Décédé hier, à trois heures de l'après-midi, à l'âge de vingt-huit ans, Victor Louis HERARD. Les amis et connaissances de la famille sont [illegible] invités à assister à ses funérailles qui auront lieu [illegible]. Le convoi partira de sa dernière résidence, à l'angle des rues Union et Bons-Enfants.

De la part des familles Herard et Connuel et de son cousin Edouard Thomas.

Décédée, hier, le [illegible] à [illegible] heures [illegible] de la famille sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui jeudi, à trois heures et demie. Le convoi partira de la maison mortuaire No 285, rue Poydras. De la part de ses gendres, Pierre Vergès, Jean Durand, Bernard [illegible], et de son neveu, E. Breguet.

Décédée, hier, le 3 décembre 1873, à cinq heures du matin, LISE MINCKS, fille de J. W. Mincks et de feue Lise Lambert.

Décédé hier, [illegible] la famille sont invités à assister à l'enterrement qui aura lieu cette après-midi, à 4 heures. Le convoi partira de l'encoignure Français et Bons Enfants.

De la part de sa famille.

Sociedad [illegible] de Beneficencia. — Los miembros de esta Sociedad se servirán [illegible] à las cuatro de la tarde, en la esquina de las calles Frances y Bons-Enfants, para acompañar el entierro del difunto Socio MIGUEL OLIVER, fallecido ayer.

De orden del Sr. Presidente.

G. SEGUI Y GAMONA, Secretario.

ENTREPOT DE TAPIS.
No. 17 [illegible] rue de Chartres.
A. BROUSSEAU, Importateur,
Offre, en Gros et en Détail,
TAPIS — 1000 pièces, anglais et américains. TOILES CIRÉES, à planchers, de tables et [illegible]. — NATTES — 1000 rouleaux Nattes blanches, à carreaux et fantaisie. STORES, Corniches, couvertures de tables et de [illegible]. RIDEAUX en dentelle et dentelle Nottingham. BROCATELLES, COTELINES, terries, reps, &c. CRIN, guimpe, peluche, &c. &c. 8nov—6PP

ENTREPOT DE TAPIS
ET DE TOILES CIRÉES.
ELKIN & CO.,
168........ RUE DU CANAL........ 168

REÇOIVENT, en ce moment, de nouveaux genres de —
TAPIS anglais, Velours et Bruxelles;
TAPIS trois plis et Ingrain;
TOILES Cirées de toutes largeurs;
STORES, Corniches, &c., qu'ils offrent à très bas prix.
14 sept—3mPP

CHARLES Trouilly,

No 37........ Rue de Chartres........ No 37
ENCOIGNURE BIENVILLE.
SALON DE COIFFURE POUR DAMES
— ET —
MANUFACTURE DE CHEVEUX ET PERRUQUES.

MME CHARLES vient d'arriver d'Europe avec un superbe assortiment de Parfumerie, Corsets, Rubans, Fleurs, Eventails, Bijouterie, Creux de Baccarat, Peignes, Brosses et Articles de fantaisie.

SPECIALITE DE BIJOUTERIE JAIS.
Voiles, Couronnes, Coiffure de Mariées A DOMICILE.

Seul agent de "E. H. Thiellay's GOLDEN HAIR DYE, London."

Dépôt central de l'EAU TONIQUE pour les cheveux de CHARLES TROUILLY.
4 déc—3m—lun,dim,mer

Avis.

☞ Ni le capitaine ni les consignataires ne sont responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage du navire français le DANUBE.

A. CARRIERE & Co, 45 Vieille-Levée.
3déc—3t

Vive la Concurrence.

MR. FRANZ WITTUMS, au No 72 de la rue Douane, entre [illegible] et Royale, vendra [illegible] Cincinnati et Chicago, [illegible] grand verre, et de plus il sera servi un petit lunch gratis, tous les matins. 4 déc—3

Avis.

UN JARDINIER FRANÇAIS, célibataire, depuis deux ans dans le pays, ayant fait la grande et petite culture [illegible] désirerait une situation [illegible] jardinier ou économe [illegible] dans les cultures. S'adresser [illegible] chez M. Louis Terrasse, Good store, No. — rue des Ursulines. 4 déc—1

Demande de Cuisinière.

ON demande une excellente CUISINIERE de couleur, bien recommandée par les personnes qui l'ont employée en dernier lieu. S'adresser au No. 17 de la rue de Chartres. 3 déc—1

Perdue

Dimanche, le 30 novembre, dans la journée, une chienne d'arrêt, [illegible], répondant au nom de "Belle." La personne qui la ramènera au No. 262 rue Dauphine, près Esplanade, recevra une récompense libérale. 3 déc—2t

☞ L'UFFICIO CONSOLARE D'ITALIA è trasferito in Conti No. 77, fra Royal e Bourbon, [illegible] aperto dalle 10 A. M. alle 3 P. M.
3nov—6t

☞ Ni le capitaine ni les consignataires de la barque française "ALPHONSE ET MARIE" ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage de la dite barque.

Avis aux Consignataires.

La barque française "ALPHONSE ET MARIE", de Bordeaux, capitaine F. F. Privat, est en déchargement au Poteau 77, Deuxième District. Les consignataires sont requis de prendre livraison de leurs marchandises sur la levée, faute de quoi elles seront emmagasinées à leurs risques et périls.

Aucune réclamation ne sera valide si elle n'est faite et constatée sur la levée.

T. BAILLY-BLANCHARD Jr., 37 Vieille-Levée.
2 déc—3t

Bijou Perdu.

UNE EPINGLETTE, ayant la forme d'une ancre et ornée de perles fines, a été perdue lundi, rue du Canal, entre les rues Dauphine et Chartres. Cet objet a plus de valeur comme souvenir que comme bijou, et la personne qui l'a trouvé, à supposer qu'il n'ait pas été écrasé à une [illegible], est priée de [illegible] le remettre au bureau de l'ABEILLE.

En Débarquement

De la barque "ALPHONSE & MARIE", de Bordeaux.

F. S. 55 — 20 barriques VIN ROUGE, Côte de Fronsac.
" — 15 demi-barriques " "
" 25 — 25 barriques Vin Rouge, [illegible]
" 25 — 25 caisses " Margaux.
" 60 — 200 " VIN BLANC, Sauternes.
" 10 — 25 " " Château Yquem.
" — 400 " COGNAC ordinaire.
25 caisses LIQUEURS assorties.
100 " VINAIGRE BLANC, "Crozet".
50 paniers CHAMPAGNE, L. Roederer.
5 boucauts FICELLE en paquets.
187 barriques VIN ROUGE, Côte de Cistron.
7 " BLANC, Château de Carges.
35 barils
et à vendre par
C. CAVAROC & SON.
2 déc—3t

En débarquement du steamship Minnesota.

2 futs FROMAGES de Gruyère et d'Emmenthal. 2 caisses SAUCISSONS de Boulogne.
A vendre chez
VINCENT BATTALORA.
2 déc—6t

Institutrice.

UNE DAME qui peut enseigner l'Anglais, le Français, la Musique et le Dessin, désire trouver une place d'institutrice dans une famille, soit en ville, soit à la campagne à proximité de la ville. S'adresser au rédacteur de l'ABEILLE.

AU PUBLIC.

Nlle-Orléans, 12 novembre 1873

LA soussignée, veuve de feu Joachim Ballester, ayant été instituée légataire universelle par le testament de feu son mari, [illegible] exécution en vertu d'un jugement de l'Honorable Deuxième Cour de District de la paroisse d'Orléans; [illegible] continuera [illegible] le tabac de choix de la Havane et du [illegible] Etats-Unis [illegible].

VEUVE J. BALLESTER.
12,23nov—15,27,4,11déc.

TOUX, RHUMES, ASTHME, etc.

Ces affections, ainsi que la Grippe, les Bronchites, les Catarrhes, les Irritations de la gorge et des poumons, cèdent [illegible] à l'usage du

Baume Pectoral aux Navets Indiens.

Préparé et à vendre par
E. LAFLACA, Pharmacien, 23 et 25 Champs Elysées. Prix du flacon, $1. On le trouve aussi dans les principales pharmacies.
2 nov—3m MAVD

AVIS. — PAR SUITE DE LA GRANDE BAISSE dans les prix de nos produits, [illegible] DIX PIASTRES [illegible] la tonne GRAINE DE COTON [illegible].

(Signé) [illegible]
[illegible] OIL CO.
[illegible] OIL WORKS [illegible]
Nouvelle-Orléans, 28 nov. 1873.
1déc—6t—SP

Grand Concert Sacré,

A l'Eglise de l'Immaculée Conception, rue Baronne,

Pour le Nouvel Autel qui vient d'être construit,

Sous la direction du professeur G. COLLIGNON, Vendredi, 12 décembre 1873.

Prix du billet [illegible] à la porte de l'Eglise, au magasin de musique de M. GRUNEWALD et à celui de M. ELIE.

Le programme sera publié [illegible].

EGLISE ITALIENNE.

ARCHEVÊCHÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS

26 novembre 1873.

Le Rév. H. Cajone ayant ouvert, sous mon autorité, une église pour les Catholiques de langue italienne, je l'autorise à solliciter l'aide des personnes bienfaisantes, pour soutenir cette église et l'établir d'une manière permanente.

† NAPOLEON-JOSEPH, Archevêque de la Nouvelle-Orléans.

Pour arriver à compléter le paiement du prix de l'église italienne des réparations qui ont été faites, une foire sera organisée et sera ouverte, le 26 décembre 1873, dans le Lyceum (City Hall).

Marchandises Sèches à meilleur marché que les marchandises avariées,

— AU MAGASIN DE —

J. TURCOTTE

156 - - - Rue du Canal - - - 156

Maison Blanche, coin Baronne.

MERCREDI, 3 décembre, nous offrirons toute notre stock de

Marchandises sèches

A une réduction de 25 pour cent, sur les prix antérieurs qui étaient déjà considérés comme excessivement modiques. Tous les articles sont garantis parfaitement frais et se vendront à meilleur marché qu'aucunes

Marchandises avariées

quelconques de la ville.

La présente continuera jusqu'à ce que nous ayons réalisé la somme qu'il nous faut.

J. TURCOTTE,
Au No 156 de la rue du Canal.
3déc—1m—PP

MAISON
J. GALINIER,

(161)........ RUE ROYALE........ (161)

OUVERTURE

des MARCHANDISES d'automne et d'hiver nouvellement importées de Paris.

Toutes les nouveautés en Modes et Fleurs.

J'appelle l'attention des dames sur le bel assortiment de mes CHAPEAUX modèles, choisis dans les premières maisons de Paris, et je les prie de vouloir bien venir en examiner la variété et l'élégance. J. GALINIER.
1nov—1m,M,J,D

M. L. BYRNE & CO.

OUVERTURE AUJOURD'HUI.

IMMENSE QUANTITÉ

DE MARCHANDISES SECHES AVARIÉES.

PAR suite du grand incendie qui a eu lieu, vendredi, 28 novembre, à côté de notre magasin et pendant lequel nos marchandises ont été inondées, CES MEMES MARCHANDISES SONT OFFERTES A UN

Immense Sacrifice.

M. L. BYRNE & CO.,
Au No 168 de la Rue du Canal.
2déc—6t—PP

LA LIQUIDATION,
— DE —
La Maison Lelievre,

174........ RUE ROYALE........ 174.

Et de sa succursale, rue Baronne, No 3, près Canal, se continue.

Vente à bas prix de gants jusqu'au 1er janvier prochain.

Tous les articles marqués en chiffres connus [illegible].

$6,000 Almanach de 1874 réunis spécialement pour la Louisiane, à vendre en gros et en détail.
9 nov—dim,mer,jeu,dim—PP

Drs. FREY ET GALLIAND,
PÉDICURES, MANICURES ET CHIROPODISTES,
126 rue du Canal, au premier, entre Bourgogne et Rampart.

CORS, oignons, ongles rentrés dans les chairs extraits sans douleur, soins particuliers donnés aux dames. Abonnements par trimestre ou à l'année. Consultations en français, anglais et allemand.

Heures d'Office de 11 h. A. M. à 4 h. P. M. Lettres P. O. Close Box 308.
1nov—3mMa J D

RETOUR DU DR. CURTIS
A LA NOUVELLE-ORLÉANS.

LE DR. E. DE F. CURTIS, M. D. F. R. C. S., Auteur de "Manhood", "Medical Essays on Marriage", etc, etc.

A L'HONNEUR D'ANNONCER aux citoyens de la ville, des environs, et particulièrement ceux qu'il a déjà traités, qu'il est de retour à la Nouvelle-Orléans et y passera la saison. On peut le consulter, comme par le passé, à son ancien

Cabinet, No 9 de la Rue des Remparts,

Entre les rues Canal et Douane.

Tous les jours — de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi, et de 6 à 8 heures du soir;

Les dimanches, de 11 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, seulement.

Le Dr. Curtis a consacré vingt ans à l'étude des

Maladies Nerveuses provenant de l'abus des forces physiques.

et en a fait une spécialité.

Il s'adresse surtout à ceux qui se sont fiés à l'ignorance charlatane qui ne leur ont fait aucun bien et leur ont même nui. La médecine, comme toutes les autres sciences, est progressive et chaque année amène un perfectionnement. Grâce à une combinaison de puissants remèdes, le Dr. Curtis non-seulement soulage ses patients sur-le-champ, mais il procure une guérison radicale.

Voici ce que dit de lui le "Medical Times": "Le traitement du Dr. Curtis — fruit de vingt ans de pratique — [illegible] quelques malades pour lesquels il est, seul, une source de [illegible]. Des cas déclarés incurables ont cédé aux médicaments du praticien."

"MANHOOD" (VIRILITÉ) — OUVRAGE DU DR. CURTIS,
[illegible] EDITION,
Revue et augmentée par l'auteur, E. de F. Curtis, M. D. F. R. C. S., etc, etc.

[illegible] la cause et le guérison de la faiblesse prématurée, et où il est expliqué comment on perd la santé, comment on la recouvre. Cet ouvrage [illegible] les affections nerveuses et physiques. C'est le résultat de vingt ans de pratique.

CURTIS ON MANHOOD — (Traité de Curtis sur la virilité). — Il y a peu de membres de la société auquel cet ouvrage ne puisse être utile.

CURTIS ON MANHOOD. — Les jeunes gens devraient lire ce traité pour s'instruire et les malades pour se guérir. Il ne saurait nuire à personne. — "London [illegible] Gazette."

Prix, 50 cents, par la Poste. S'adresser à l'Auteur.

LE DR. CURTIS,
No 9 de la Rue des Remparts,
NOUVELLE-ORLEANS.

Le DR. CURTIS invite ceux qui ont des maladies avec lesquelles il a déjà été en correspondance, sur le caractère de leur [illegible] à venir le consulter au plus tôt.

Les consultations sont confidentielles.
28 nov—3m

Fabrication louisianaise.

POUDRE A LEVAIN D'EGAN.

Cette poudre, qui ne manque jamais son effet, est [illegible].

A vendre chez [illegible] SMITH, FAGET, [illegible] rue Chartres, coin Bienville.
28 nov—3t

Argent! Argent! Argent!

AVANCES libérales d'argent sur dépôts [illegible] de la ville et de la campagne [illegible].

Marchandises de Banqueroutes!

DE NOUVEAUX

Avantages offerts aux acheteurs de

MARCHANDISES SECHES.

— AU MAGASIN DE —

J. TURCOTTE

156 . . Rue du Canal . . 156

Maison Blanche, — Coin Baronne.

LUNDI, 1er novembre, nous ferons l'ouverture d'un autre lot frais de 15 caisses de MARCHANDISES reçues par le dernier steamer et achetées à New-York, au comptant, aux dernières ventes de faillites. Nous les vendrons, cette semaine, à 50 cents à la piastre, au comptant seulement. Nous invitons nos clients et les personnes qui sont en ville de s'arrêter chez nous avant de faire leurs achats ailleurs : ils y trouveront leur avantage.

Nous signalons à l'attention spéciale de tout le monde les articles suivants :

15 balles COTON longue soie, dora à 7 1/2 cts, valant 12 1/2 cts ;

30 caisses MOLLETONS entre à 10 cts, valant 20 cts ;

5 caisses COTON blanc fin, de la meilleure qualité, à 10 cts, autrefois 15 cts ;

10 caisses des [illegible] INDIENNES à 7 1/2 cts, valant [illegible] cts ;

50 pièces POPELINES fines à 12 1/2 cts, valant 25 cts ;

10 caisses COTONS à draps, [illegible] plein, à 25 cts ;

15 caisses COTON des Fruit of the Loom, à [illegible] cts ;

4 caisses COTON Lonsdale, à 12 1/2 cts ;

150 douzaines véritables GANTS de peau de chevreau à 50 et 75 cts la paire ;

COUVERTURES MOLLETON de grandeurs extra, à $4.50, valant $8 ;

150 CHALES assortis ;

30 pièces SOIERIES noires et en couleur ;

FLANELLES, JEANS du Kentucky, COTONNADES, &c.

— Egalement —

200 pièces d'articles de noir, tels que : ALPAGAS, TAMISE, BOMBAZINES, CACHEMIRES, DE LAINES, MERINOS, qui ont été achetés aux mêmes ventes, seront offerts, dans le cours de cette semaine, sur la base de 50 cents à la piastre.

Les personnes qui désirent faire des marchés extraordinaires dans les marchandises sèches doivent se présenter au magasin assez matin afin d'éviter la foule.

1nov—1m—PP. J. TURCOTTE, 156, rue du Canal.

ETAT DE LA

BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE.

(Capital et Actif)

A la clôture des affaires du Lundi, 24 novembre 1873.

RESSOURCES.

Propriété foncière	$	[illegible]
Bons et actions		[illegible]
Dette [illegible]		[illegible]
Billets à recevoir (pris en règlement)		[illegible]
Prêts et escomptes		[illegible]
Département des actions hypothécaires		1,[illegible]
Change étranger et change américain (au pair)		[illegible]
Espèces	[illegible]	
Legal Tenders	[illegible]	
Echanges pour le Clearing House	[illegible]	
Certificats de l'Clearing House	[illegible]	[illegible]
Total de l'actif		[illegible]

PASSIF.

Dépôts individuels		$1,[illegible]
Dû par des banques et des banquiers étrangers		[illegible]
Billets en circulation		[illegible]
Certificats du Clearing House		[illegible]
Autres obligations au comptant		[illegible]
Total du passif		$1,[illegible]
Capital	$1,[illegible]	
Fond de réserve	[illegible]	
Profits et pertes	[illegible]	[illegible]
		[illegible]

JNO. G. GAINES, Président.
J. L. [illegible], Caissier. 27 nov—6PP

FACTORS' AND TRADERS'
INSURANCE COMPANY,
37........ Rue Carondelet........ 37

NOUVELLE-ORLÉANS, 17 NOVEMBRE 1873.

(Extrait du Septième Etat Annuel.)

Primes de l'année fiscale expirée le 30 avril 1873	$[illegible]
Pertes payées dans l'année	[illegible]
Réserve pour risques non expirés le 30 avril 1873	[illegible]
Intérêt et épargnes reçus	[illegible]
Intérêt net provenant des primes de l'année fiscale	[illegible]
Bénéfice net brut après le paiement de $136,000 d'intérêt	[illegible]

DIVIDENDES PAYÉS COMPTANT DANS L'ANNÉE.

Intérêt.................... Dix pour cent.
Prime.................... Trente-cinq pour cent.

ACTIF.

30 avril 1873........................ $[illegible]

Risques d'Incendie, de Rivières et de Mer aux Taux courants de Prime.

HARMON DOANE, Président.
MOSES GREENWOOD, Vice-Président.
Ed. A. PALFREY, Secrétaire.

DIRECTEURS :

Moses Greenwood,	John I. Adams,
W. A. Johnson,	Isaac Scherck,
Jo n I. Noble,	R. M. Walmsley,
John Chaffe,	Wm. Hartwell,
Richard Milliken,	Joseph W. Carroll,
Samuel H. Moore,	A. Mirelis,
J. J. Warren,	J. T. Pace,
R. T. Buckner,	A. H. May,
Samuel Friedlander,	A. H. Snowden,
W. Phillips,	S. Lyell Lyon,
W. S. Pike,	W. C. Raymond,
A. A. Yates,	James S. Fenwick,
Samuel H. Boyd.	

Avis est donné qu'en vertu de la Charte, un INTÉRÊT SEMI-ANNUEL DE CINQ POUR CENT sur le capital de la Compagnie, jusqu'au 31 octobre 1873, sera payé aux actionnaires SUR DEMANDE.

22 nov—1m PP. H. DOANE, Président.

PAPIERS PEINTS.

GRANDE RÉDUCTION DE PRIX.

Mme Vve H. HABERT,

100........ RUE DE CHARTRES........ 100

ANNONCE respectueusement à sa clientèle de la ville et de la campagne qu'elle a reçu d'Europe et du Nord, UN ASSORTIMENT COMPLET DE PAPIERS PEINTS de toutes sortes, Ciels de lit, Devants de cheminée, Rosaces, Bordures, Décors de tous genres, et qu'à partir de LUNDI 6 COURANT, et en raison des circonstances, elle vendra tous ses papiers à une réduction de prix extraordinaire qui défie toute concurrence.

Les propriétaires sont invités tout spécialement à venir visiter ce bel assortiment; ils pourront se convaincre aisément du beau choix de ces papiers et DE LA MODICITÉ DES PRIX.

Tout travail, tout ouvrage entrepris par la maison H. HABERT sera garanti donner toute satisfaction, le collage des papiers sera fait à raison de 15 cents le rouleau.

5 oct—3m pdo

Cigares, Tabacs.

Cigares de la Havane et du Pays, CIGARETTES DE LA HAVANE ET DU PAYS.

Et un assortiment complet de TABACS à chiquer et à fumer, — à vendre à bas prix, par

ED. L. ZELL,

Coin des rues Canal et Carondelet, Nlle-Orléans, Lne.

J. DESCA,

ANCIENNE MAISON L. MOULOR.

No 53........ RUE VIEILLE-LEVÉE........ No 53

[illegible]

Manufacture à Vapeur de :
TABAC A FUMER ET A PRISER,
Et Importateur de :
CIGARES DE LA HAVANE, TABAC A CHIQUER, PIPES, &c.

Ancienne Maison Turpin.

L. MEDAL,

98........ Rue Vieille-Levée........ 98

Grande Manufacture à Vapeur.
CANDIS, CONFISERIES ET PATISSERIES,
CHOCOLATS, BONBONS,
FRUITS CRISTALLISÉS,
Vins Fins et Liqueurs Fines,
GELÉES, SIROPS, ETC., ETC.
AGENCE DE FEUX D'ARTIFICE.

Grande Réduction de Prix
8nov—1m. A l'occasion des fêtes.

MILLER & DIELMANN,

Aux Nos 29, 31 et 34 de la rue Poydras.

GRANDE REDUCTION DE PRIX.

NOUS appelons l'attention de nos nombreux amis et clients de la ville et de la campagne sur notre fort stock de PETARDS, VIN PUR de la Californie, CANDIS en bocaux et JOUETS en vente pour les jours de fête [illegible].

HÉBERT & Cie,

86, Rue de Chartres (coin Bienville),

LIBRAIRIE FRANÇAISE.

RÉDUCTION de 25 pour cent sur les prix des

LIVRES CLASSIQUES ET RELIGIEUX; Une forte remise sera faite aux acheteurs à la douzaine.

Collection complète d'Ouvrages pour la jeunesse tels que:

LA BIBLIOTHEQUE ROSE (lectures amusantes et morales, &c.);

LA BIBLIOTHEQUE DES MERVEILLES (la science mise à la portée de tout le monde).

La collection complète des Ouvrages publiés par la maison MAME & FILS, de Tours — comprenant plus de 1800 volumes pour la jeunesse.

PLUMES, PORTE-PLUMES, PAPIERS ECOLIERS, ARDOISES, CRAYONS, &c., &c.

Assortiments complets de Romans des meilleurs auteurs français.

Collection de l'Encyclopédie Roret.

ARTS ET METIERS.

Reçus par la barque "Prince Napoléon", 20,000 rouleaux de PAPIERS PEINTS.

Aussi, par le steamer "Liberty", de Baltimore 25,000 rouleaux PAPIERS PEINTS américains des meilleures fabriques, — le tout pour être vendu à des prix très réduits.

— Agence des journaux suivants :—

Le COURRIER DES ETATS-UNIS, New-York; le MESSAGER FRANCO-AMERICAIN, New York; l'ILLUSTRATION, le MONDE ILLUSTRÉ, le MONITEUR DE LA MODE, la MODE ILLUSTRÉE, et de tous les Journaux Français de Sciences, Modes, Littérature, &c., de Paris.

— Grand assortiment de —

REGISTRES, PAPIERS A LETTRES ET D'ARTICLES POUR BUREAUX.

STATIONERY.

Maison de commission à Paris, 12, rue Montigny, sous la direction de M. R. HEBERT.

HÉBERT & Cie,
86, rue de Chartres, coin Bienville.
23 oct—3mPP Sem tri et Hbe M J D A

MARCHANDISES NOUVELLES

T. MOREAU,

Coin Royale et Toulouse,

Vient de recevoir un assortiment sérieux de

MARCHANDISES D'HIVER,

— entr'autres les articles suivants : —

Gants :

GANTS de PEAU — GANTS de CASTOR — GANTS de LAINE — GANTS de DRAP — pour hommes, pour dames, fillettes et enfants.

Lainages :

MANTEAUX pour enfants : CHALES pour dames : NUBIAS, CAPELINES, ECHARPES, FICHUS, CRAVATES, SORTIES DE THEATRE, GUETRES, BAS et CHAUSSONS laine pour enfants.

Parfumeries fines :

EAUX de COLOGNE, EAUX de TOILETTE, EAU de PARIS, SAVONS, HUILES, POUDRES, POMMADES, EXTRAITS, ROUGES et BLANCS de THEATRE, &c., &c., &c.

Articles d'hommes :

CHEMISES, FAUX COLS, CHAUSSETTES, CALEÇONS, GILETS de PEAU, CRAVATES, MOUCHOIRS, FOULARDS, BRETELLES, PARAPLUIES, CANNES, &c., &c., &c.

Articles pour dames :

PEIGNES — CHIGNONS [illegible], haute nouveauté : FLEURS D'ECAILLE, BIJOUTERIE, EN-TOUT-CAS élégants, BAS FRANÇAIS, JARRETIERES, MERCERIES de toutes sortes, RUBANS, VELOURS, FRANGES, GALONS, PASSEMENTERIES, CORSETS, BOUTONS, CEINTURES, LAINES, &c., &c.

CHEVEUX DANGUY, de toutes longueurs et de toutes nuances. — L'attention des Coiffeurs est spécialement appelée sur cet assortiment de cheveux. — Reçu également les FOURNITURES pour COIFFEURS.

EN DEBALLAGE !!

JOUETS D'ENFANTS, VÉLOCIPÈDES ET VOITURES.
PORCELAINES ET CRISTAUX.
ARTICLES DE FANTAISIE.

PRIX DE CRISE,

CHECKS certifiés pris au PAIR.
30 oct—3m PP

INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES
Dirigé par Mme MATTHEY,
Successeur de
Mmes LAVILLEBEUVRE et DEBON
No 235, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.

On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement.

Témoignage de Reconnaissance.

LES soussignés ayant été radicalement guéris par M. JEAN VIDAL, des douleurs rhumatismales dont ils étaient atteints, croient devoir le remercier, par la voie des journaux, des soins qu'il leur a prodigués et, en même temps, conseiller l'efficacité de son remède.

Charles Tripoli, John Roderich, Charles Baljarot, J. George Zinc, Catherine Barbe, Marc Bernard, A. Marty.

P. S. — Plus de trois cents personnes radicalement guéries, seraient prêtes à produire de semblables certificats, et leur nombre sont en rapid publication impossible. 15 nov—1m

Cimetière de la Métairie.

Bureaux de l'Association du Cimetière de la Métairie,
Au No 27 de la rue Carondelet,
NOUVELLE-ORLÉANS, 9 novembre 1873.

Nous serons prêts, à dater du 15 du courant, à vendre des TERRAINS dans ce cimetière, qui sera bientôt fini et que nous invitons le public à venir voir.

Nous engageons les personnes qui désirent acheter des terrains à s'adresser soit au soussigné, soit aux bureaux de la Compagnie, et à venir examiner le plan du cimetière; celui-ci aura, dans ses limites, un magnifique chemin conquis de plus de cinq milles, pour les voitures des propriétaires de terrains.

L'Association se propose d'améliorer et d'embellir le Cimetière de la Métairie de telle sorte qu'il n'y en aura pas de plus beau dans le pays.

Les prix des terrains, par pied de superficie, seront à peu près les mêmes que ceux des autres cimetières de la ville.

W. S. PIKE,
Président de l'Association du Cimetière de la Métairie.
16 nov—1m—PP

Pour Bordeaux.

La barque française de 1ère classe GENEVIEVE, capitaine Coquelin, partira sous peu.

Pour fret ou passage s'adresser à
R. Y. HOPKINS,
[illegible] rue Commune.

La Laveuse à Vapeur Sherwood.

La Meilleure et la plus Economique.

CETTE laveuse, qui a remporté un premier prix à l'Exposition [illegible] de la ville [illegible].

MADAME GROUX,

[illegible]

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 3 DEC. — CLASSE No 287.

[illegible]

Les tirages ci-dessus, [illegible] Louisiane, ce 3 déc. 1873.

[illegible] Commissaires.

LIFE ASSOCIATION OF AMERICA.

BUREAU GENERAL, ST-LOUIS, MO.

HENRY W. HOUGH	Président.
EDWIN W. BRYANT	Actuary.
JOHN S. PIERCE	Secrétaire.
JOHN N. PRITCHARD	Trésorier.

COMPAGNIE PUREMENT MUTUELLE. POLICES NON FORFAITES.

Actif, au 20 juin 1873........ $5,041,401.

Organisée à St-Louis, Missouri, le 15 juin 1868 par une Association de cent citoyens parmi les plus éminents de la ville, chacun prenant une police de dix mille piastres, ce qui faisait un total de primes de $50,871, l'Association sur la Vie a fait jusqu'à présent des progrès qu'établira d'une manière éloquente un état de son actif à la fin de chaque année :

20 juin 1869, actif total	$[illegible]
20 juin 1870, "	3,124,724 [illegible]
20 juin 1871, "	3,[illegible]
20 juin 1872, "	4,765,424 [illegible]
20 juin 1873, "	5,041,401 16

DÉPARTEMENT DE LA LOUISIANE.

GESTION LOCALE. PLACEMENT LOCAL.

En vertu des privilèges accordés par la Charte de l'Association, la réserve des primes perçues dans le Département est placée intégralement (et sur première hypothèque de propriétés foncières, sous la direction du Conseil de Département.

RÉSERVE PLACÉE DANS LE DÉPARTEMENT DE LA LOUISIANE.

Première hypothèque sur propriétés foncières améliorées	$326,811 50
Prêts sur polices	10,162 [illegible]
Total	$346,974 [illegible]

Bureaux, 148, rue Gravier, Nlle-Orléans.

OFFICIERS.

Président	Gén. J. B. HOOD,
Vice-Président	L. F. GÉNÉRES,
Avocat	HENRY V. OGDEN
Trésorier	GÉN. R. L. GIBSON,
Secrétaire	SAMUEL FLOWER,
Agents Généraux	GÉN. R. B. SIMMES, BEHEN BROS.

DIRECTEURS.

M. MUSSON,	T. H. HUNT,
JOHN CHAFFE,	JOHN WILLIAMS,
R. PRITCHARD,	H. V. OGDEN,
JULIUS WEIS,	JAS. T. PAGE,
JOSEPH HOY,	W. M. PERKINS,
W. S. PIKE,	ISAAC SCHERCK.

22 nov—3m—MarJA v&s

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans — 2 décembre 1873 — Avis est donné aux Actionnaires de cette Compagnie que l'élection annuelle de Directeurs, pour l'année, aura lieu, aux bureaux de la Compagnie, à l'angle des rues Canal et Camp, le LUNDI, 29 décembre 1873, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

J. W. HINCKS, Secrétaire.
3 déc—3t

Office of the New Orleans Mutual Insurance Company — 2d December 1873. — The Stockholders of this Company are hereby notified that the annual election of Twelve Directors, to serve for the Company, corner Canal and Camp streets, on MONDAY, 29th December, 1873, between the hours of 10 o'clock A. M. and 2 o'clock P. M.

J. W. HINCKS, Secretary.
3 déc—3t

LES actionnaires de la BANQUE D'AMERIQUE sont prévenus que l'élection annuelle de treize directeurs aura lieu au local de la Banque, le 11 DÉCEMBRE, de 10 heures à 2 heures.

EDGAR HINCKS, Caissier.
21 nov—au 17 déc

Banque du Canal de la Nouvelle-Orléans — Nouvelle-Orléans, 12 novembre 1873. — L'élection, pour l'année, de sept directeurs de cette institution, aura lieu, à son local, angle des rues Camp et Gravier, le second lundi de décembre prochain (8 décembre), de 10 heures à 2 heures de l'après-midi.

CH. SIMONVILLE, Caissier.
22 nov—au 8 déc

Bureau de la Compagnie d'Assurance Hope — Coin des rues Carondelet et Commune — Nouvelle-Orléans, 20 novembre 1873. — Les actionnaires de cette compagnie sont priés de se réunir [illegible] au bureau de la compagnie, le LUNDI, 1 décembre prochain, entre 10 heures A. M. et 2 heures P. M.

E. W. RAGUET, Secrétaire.
20 nov—jus 1 déc

New Orleans Mutual Insurance Association — Bureau, No. 109 rue du Canal. — Le Bureau de Directeurs de la "New Orleans Mutual Insurance Association" ayant été, par suite de la démission de ses anciens membres, reconstitué, se compose maintenant des personnes dont les noms suivent :

MM. I. Leisy,	A. J. Gomila,
Mc. Abraham,	M. Musson,
J. A. Blaffer,	F. Gole s,
J. B. Camors,	John Phelps,
A. Hirsch,	J. K. Small,
C. T. Dugazon,	[illegible]

Et, à une réunion, tenue aujourd'hui, du Bureau de Direction de la dite Association, M. M. Musson a été élu Président, à l'unanimité.

Nouvelle-Orléans, 14 novembre 1873.

G. LANAUX, Secrétaire.
15nov—1m

Bureau de la Compagnie d'Assurance La Salamandre — 4 novembre 1873. — Une assemblée générale des actionnaires de la compagnie d'assurance contre l'incendie "La Salamandre" aura lieu, dans les bureaux de la compagnie, lundi 11 décembre prochain (1873), à six heures de l'après-midi, dans le but de prendre en considération les affaires de la dite compagnie et d'adopter les mesures qui pourront être jugées opportunes.

CHAS. ROMAN, Président.
JULES Le MORE, Secrétaire. 5 nov—30t

Bureau de la Compagnie Crescent City Live Stock Landing and Slaughter House — Nouvelle-Orléans, 25 octobre 1873. — La Charte de cette Compagnie ayant été amendée, dans le but de réduire son capital de un million à cent mille piastres, les actionnaires sont respectueusement invités à se présenter aux bureaux, rue Royale, pour échanger leurs certificats d'actions contre ceux de la nouvelle émission.

Par ordre du président.

JN. AUGUSTIN, Secrétaire.
26 oct—3m

Propriétés à vendre et à louer.

A Louer,

LA MAISON, No 69, rue du Quartier, entre Bourbon et Dauphine. Prix, $30 par mois. S'adresser au No 96 rue de l'Esplanade, ou au bureau de l'"Abeille". 3 déc

Vente pour cause de dissolution de Société.

UN des plus anciens CAFES du Deuxième District, situé dans le quartier le plus commerçant. Pour les conditions, s'adresser chez MR. E. TISSIER, rue Canal, Nos 54 et 56.

A Louer,

Une MAISON DOUBLE, rue Villeré, Nos 272 et 276, entre le Chemin du Bayou et Esplanade, pouvant servir pour deux familles. Le No 274 ayant trois chambres, cabinet, galerie sur le derrière, cuisine haute, cave et waterworks; le No 276, ayant cinq chambres, cabinet, galerie sur le derrière, cuisine haute, cave et waterworks, etc., etc.

S'adresser à J. M. SOUBIRAA, No 155 rue des Ursulines.
21 nov

Magasin à Louer.

No. 3 EXCHANGE ALLEY, près de la rue Canal. S'adresser à la Banque d'Amérique. 21 nov

A Louer — $30 seulement.

Possession immédiate — Une jolie maison basse, en parfait état, se composant de sept chambres, avec galerie sur le côté, gaz, cave, etc., située rue des Ursulines, No 242, entre Villeré et Robertson. Prix très réduit. S'adresser, Passage de la Bourse No 10, entre Douane et Bienville, Bureau de Placide J. Spear, à Français Théodore. 21 nov

A Louer.

La maison située rue Bourgogne, No 173, entre Ursulines et Hôpital. S'adresser au bureau de M. P. J. Spear, encanteur, Passage de la Bourse, No 21. 11 nov

CONFISERIE
ADOLPHE LEMANNE,
207........ Chartres Street........ 207
Entre Dauphine et Ste. Anne.

2 Médailles, 1 Certificat à la Foire de l'Etat de la Louisiane 1873.

[illegible]

APPAREIL PERFECTIONNÉ
— DE —
GAZ BARBARIN, [illegible]

A [illegible] jets et [illegible] avec garantie à la [illegible].

[illegible]

J. ROBERTS, [illegible]